

Les restructurations, aspects collectifs et individuels

Adaptation sur mesure du stage à votre actualité

Nouveautés de la loi Travail.

Ces opérations de fusion, scission ou acquisition entraînent souvent des conséquences importantes sur le statut collectif comme individuel des salariés.

Un changement d'employeur implique d'envisager les obligations et projets du repreneur.

Il est donc essentiel pour le CSE de maîtriser tous les enjeux de ces consultations complexes.



Objectifs

- Identifier les opérations impliquant une consultation
- Savoir recenser les enjeux économiques et sociaux
- Être en mesure de négocier des garanties pour les salariés

Restructurations et consultation du CE

Fusion, location gérance, scission, apport partiel d'actifs.
Cession de contrôle, participations simples ou croisées, OPA et OPE.
La consultation du CE même en l'absence de compression d'effectifs.
Quels aspects aborder ? Quand ? Quels documents nécessaires ?
Quelles obligations pour l'employeur ?

Le sort des contrats de travail

Les situations où l'article L 1224-1 du code du Travail est obligatoirement applicable : principe de continuité des contrats de travail et incidences.
Autres situations : application volontaire, convention tripartite.
Les modifications du contrat et des conditions de travail à l'occasion de restructurations.

L'articulation des transferts avec d'éventuels licenciements économiques : avant transfert, après transfert.

Qui licencie ? Quels enjeux ? Dérogations introduites par la loi Travail.

Les incidences sur le statut collectif

Sort des règles issues des conventions et accords collectifs : mise en cause, renégociation et nouvelles dispositions de la loi Travail.
Sort des usages, accords atypiques et engagements unilatéraux : comment les garantir ?

Le cas particulier des accords d'intéressement, de participation, de prévoyance et des accords de groupe.

Le sort des instances représentatives

Le transfert des salariés protégés : rôle de l'inspecteur du travail.
Le sort des mandats représentatifs, devenir du CSE et de son patrimoine.



1 jour



Juriste social
Possibilité de session intra toute l'année



1400 € nets
quel que soit le nombre de participants



200 € de remise pour les abonnés ALINÉA